

Rapport annuel

2011-2012



SANB

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick



Toutes vos
émissions
favorites
disponibles
sur



L'équipe de
CHAU-TVA,
CIMT et V-Télé
vous souhaitent
de bonnes assises
à la 39^e
Assemblée
générale annuelle
de la SANB à
Campbellton.



**POUR NOUS
REJOINDRE**

NOUVELLES

(506) 727-4417 • Cell. : (506) 727-8404

PUBLICITÉ ET PROMOTION

Jean-Luc Jean (506) 764-5454 • Cell. : (506) 726-3958

Rapport annuel de la présidence de la SANB

ÉDUCATION

Lors de l'assemblée générale annuelle de la SANB à Saint-Jean l'an dernier, nous avons réitéré avec force que l'éducation, avec la petite enfance, devenait notre priorité privilégiée. Nous nous sommes donné le mandat de voir, face à l'incurie de notre loi actuelle sur l'éducation et face aux décisions répétées du gouvernement de couper en éducation, s'il n'y avait pas matière à une poursuite judiciaire. Dès la mi-juillet, maître Michel Doucet nous donnait un avis favorable en ce sens. Mais collectivement, nous avons décidé, pour des raisons stratégiques, de miser une dernière fois le tout pour le tout sur la négociation, avant d'emprunter au besoin la voie juridique.

Le secteur éducation de la SANB compte une dizaine d'organismes qui travaillent systématiquement en rangs serrés et en toute solidarité. Les réunions officielles sont nombreuses, les groupes de travail non officiels tout autant. Nous avons aussi travaillé étroitement avec les fonctionnaires, et nous avons rencontré à plusieurs reprises, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Jody Carr. Ça n'avance jamais assez vite, mais ça avance. Pour la première fois de notre histoire, nous avons le sentiment que nous avons un ministre et un gouvernement qui comprennent enfin ce que ça veut dire la dualité en éducation. Grâce au leadership de la Fédération des conseils d'Éducation et de sa présidente, Anne-Marie Gammon, nous avons obtenu la mise en place d'un comité de travail francophone sur la gouvernance et la loi sur l'éducation avec le mandat de mettre à jour notre loi sur l'éducation, ce qui pourrait aboutir à une nouvelle loi, dès 2013. Par ailleurs, l'intégration de tout ce qui entoure les services à la petite enfance au sein du ministère de l'Éducation est un pas important vers l'obtention de la dualité complète pour le secteur de la petite enfance.

Nous avons reçu avec bonheur, en décembre dernier, l'annonce d'écoles pour nos 1 650 enfants francophones sans écoles françaises, dans le grand sud du Nouveau-Brunswick, qui seront construites en 2015. Même si nous avons mal avalé la réduction de nos cinq districts scolaires francophones à trois et que nous avons résisté tant bien que mal à d'autres coupes budgétaires, nous avons surmonté certaines tensions avec le ministère en misant sur le dialogue, ce qui a rapporté des dividendes positifs comme je le relatais plus haut. Nous sommes en meilleure posture aujourd'hui dans le dossier de l'éducation que nous l'étions un an passé.

Révision des lois linguistiques

Le dossier le plus spécifique à la SANB comme organisme est principalement celui de la révision des lois sur les langues officielles. Déjà, en juillet 2010, nous nous réunissions avec nos partenaires que sont l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick et l'Observatoire international des droits linguistiques afin d'organiser un colloque qui s'est tenu en novembre 2010; de produire un rapport qui a paru en mars 2011; de faire circuler entre mai et octobre 2011 un projet communautaire de révision des lois sur les langues officielles auprès de nos membres; d'adopter aux réunions du Forum de concertation des organismes acadiens et du conseil d'administration de l'automne 2011, la version finale présentée publiquement lors d'une séance de signatures par les organismes le 13 décembre dernier. Ce projet a été déposé auprès du premier ministre lors d'une rencontre le 19 janvier 2012 à Fredericton.

Nous avons de plus déterminé avec le gouvernement, le 15 août dernier, le calendrier de réalisation de cette nouvelle législation pour juin 2013, calendrier qui a été confirmé dans un échange de correspondance entre le premier ministre et la SANB en décembre dernier, et validé lors de la rencontre avec le Premier ministre le 19 janvier 2012. Cette nouvelle législation est centrale à l'avenir de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, car elle précisera le nouveau contrat social linguistique pour les dix prochaines années.

Les principaux éléments de cette proposition communautaire sont : de fusionner les deux lois linguistiques actuelles; d'actualiser la place de la langue de travail dans la fonction publique provinciale; d'assujettir les foyers de soins à la nouvelle législation linguistique; d'étendre le bilinguisme aux associations professionnelles, de même qu'aux entreprises sous-traitantes avec le gouvernement qui seront obligées de respecter les langues dans l'accomplissement de leurs tâches contractuelles; d'établir l'affichage commercial et public bilingue obligatoire pour toutes les municipalités ayant plus de 20 % de ses habitants de l'autre communauté linguistique, et autres. Nous

avons aussi publié un dépliant pédagogique simplifié sur le sujet. Il nous reste à parfaire la stratégie de communication afin de sensibiliser notre communauté à l'importance de ce dossier et de l'encourager à participer aux consultations à venir. Nous avons clairement indiqué que notre proposition communautaire de révision est nettement perfectible. Un comité interministériel est formé depuis l'été 2011 pour conseiller le gouvernement dans le processus de révision de la Loi. Madame Mirelle Cyr coordonne le comité parlementaire. Le dépôt des paramètres est prévu pour le début juin et des consultations sont à venir.

Si la loi sur les langues officielles existe depuis 1969, aucun plan n'avait été élaboré pour assurer sa mise en œuvre. En consultation avec la SANB et les organismes du Forum de concertation, l'ancien gouvernement avait élaboré le cadre devant mener à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de cette loi. Le gouvernement actuel a poursuivi dans la même direction et en décembre dernier, il rendait public le premier plan de mise en œuvre de la loi sur les langues officielles. La SANB est informée périodiquement du cheminement de ce plan.

SANTÉ

Pour ce qui est de l'autre important dossier qui est la santé et le mieux-être en français, les avancées en ce domaine sont moins évidentes. Nous avons choisi depuis novembre 2008 d'être, d'une façon, à la remorque d'Égalité santé en français pour ce qui était de la poursuite judiciaire et de l'entente qui s'en est suivi. Depuis novembre dernier, Égalité santé en français est devenu membre de la SANB. Nous avons, malgré tout, envisagé la mise en place d'un comité provincial sur la santé au sein de la SANB. Mais, un comité citoyen sur la santé, appelé Groupe de réflexion sur la santé en français, s'est mis en marche et le conseil d'administration n'a pas jugé bon de doubler les instances. Le défi majeur en la matière est de créer dans les faits une véritable gouvernance acadienne en santé.

Nous avons plaidé à Campbellton devant le comité parlementaire responsable pour une majorité plus forte d'élus au conseil d'administration de la région Vitalité, soit neuf élus pour six nommés, mais ce fut maintenu à huit élus pour sept nommés. Nous avons quand même obtenu que les élus et le conseil d'administration soient consultés pour trouver des remplaçants à ceux qui quitteraient le conseil en cours de route. Plus de 38 personnes se sont portées candidates pour huit postes, ce qui est admirable. Notre défi est maintenant de nous assurer que le Conseil d'administration est bien informé et formé pour qu'il puisse assumer pleinement ses fonctions, sans être obligé de réinventer la roue.

Pour ce qui est du mieux-être, la SANB n'a pas eu à intervenir directement, si ce n'est de soutenir l'excellent travail en ce domaine déjà fait par le Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick, la Société Santé et Bien-être en français du Nouveau-Brunswick et Communautés et loisir Nouveau-Brunswick.

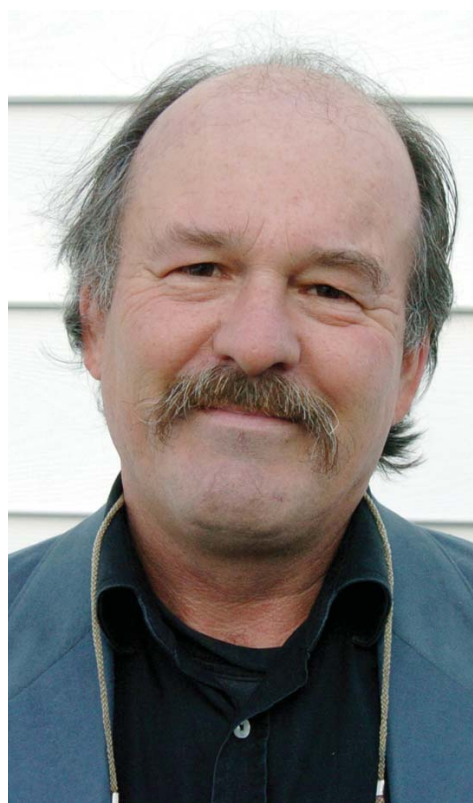
Immigration francophone

J'ai déjà dit dans le passé que le dossier de l'immigration francophone était le dossier le plus frustrant de la SANB, car on percevait difficilement les gains en ce domaine. Je suis heureux de pouvoir dire cette année que ce dossier a fait des bonds positifs remarquables. Nous avons eu un colloque à Bathurst sur l'immigration francophone qui a identifié une direction en la matière, et une structure pour la mener à terme. Nous avons finalement mis en place, depuis l'automne dernier, un Réseau provincial sur l'immigration francophone. Nous avons aussi produit un site Internet spécifique à ce dossier, de même qu'un dépliant distribué à plus de 20 000 exemplaires.

Le gouvernement traîne toujours de la patte dans le dossier, mais un changement de personnel au sein du ministère responsable semble donner un nouveau souffle. Les meilleurs jours en termes d'immigration francophone sont devant nous, j'espère, mais la période de gestation pour y arriver y a été plutôt pénible.

Le Forum citoyen et le Forum de concertation des organismes acadiens

La participation citoyenne aux différents conseils de section comme telle reste problématique comme le relatera le vice-président à la participation citoyenne, Patrick Clarke. En sommes-nous rendus à conclure que ces structures sont désuètes? Nous devons continuer à réfléchir en profondeur sur le sujet, et nous devons prendre les décisions en conséquence, mais lesquelles? Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas tellement de



Jean-Marie Nadeau, président

participation à la structure de la participation citoyenne à l'intérieur de la SANB qu'il faille conclure qu'il n'y a plus de participation citoyenne dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick. On peut peut-être parler d'un transfert de lieux d'engagement citoyen, puisque nos citoyens semblent avoir plutôt tendance à privilégier les lieux de leur engagement au sein des 31 organismes membres de la SANB. Même si nous ne faisons qu'une analyse sommaire en supposant que chacun des organismes réunit une cinquantaine de personnes à son assemblée annuelle, nous en arriverions à plus de 1 500 personnes qui, au moins une fois par année, se réunissent pour parler d'Acadie... mais dans leur domaine respectif. Nous ne sommes donc pas à l'abri du syndrome du silo, ce qui fait que nous n'avons pas suffisamment de lieux multidisciplinaires pour penser et repenser ensemble l'Acadie.

Le Forum de concertation des organismes acadien, qui se réunit deux fois par année, est heureusement un de ces lieux. Quand le Forum des organismes se réunit, nous avons presque le sentiment de nous retrouver dans un « parlement » acadien, où tout est mis sur la table chaque fois. J'avouerai que cela m'émeut et me stimule au plus haut point. La rencontre de novembre dernier a atteint, selon moi, un summum. Dans un grand moment de doute quant à la solidité de notre mouvance nationaliste, j'ai soumis au Forum un document intitulé « Pour redynamiser le pouvoir politique acadien » qui mettait de l'avant quatre propositions majeures.

À ma grande surprise et pour mon grand bonheur, ce document a été reçu très favorablement et un comité de suivi a été créé avec le mandat d'en mesurer la faisabilité et la réalisation éventuelle.

Ces quatre propositions se résument à ce qui suit :

1. Créer plus systématiquement, tous les 3-4 ans, des moments de rencontres permettant à la communauté acadienne et à la population du Nouveau-Brunswick de faire une démonstration spectaculaire de sa vitalité et de son dynamisme. Le moyen : que les 31 organismes de la SANB fassent ensemble leur assemblée annuelle, réunissant ainsi de 1 200 à 1 500 personnes en un même lieu pour discuter d'Acadie, en sortant ainsi chacun de son silo;
2. Rassembler nos ressources humaines, financières et matérielles, afin d'avoir plus de recherches, de communications et de lobbying, pour mieux faire face aux désengagements financiers appréhendés des gouvernements et pour avoir plus d'impact sur eux. Moyens : créer des Maisons de l'Acadie dans le Sud, dans le Nord, à Fredericton... et à autres endroits.
3. Élire la présidence et les vice-présidences de la SANB aux suffrages universels, en même temps que les élections municipales, en santé et en éducation;
4. Faire une campagne de recrutement et d'encouragement à se présenter aux élections du 14 mai. Ce fut fait principalement sur les ondes des radios communautaires, et nous sommes plusieurs à penser que cette campagne a eu de l'effet.

Il n'y a jamais eu autant de solidarité et d'appréciation mutuelle au sein du Forum de concertation des organismes acadiens, et nous devons tous nous en réjouir. Nous pourrions cependant souhaiter que nos organismes à caractère économique soient plus engagés dans ce cheminement communautaire. Des efforts ont été faits en ce sens afin de définir des rapprochements : ça augeure bien!

Le secteur culturel

Comme SANB, nous avons continué d'assumer notre rôle de « caisse de résonance » de la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne lors du dépôt du rapport de ce secteur, dans le cadre du Forum de concertation des organismes acadiens. Ce fut une grande année pour ce secteur avec la tenue des « Éloizes » à Bathurst le mois passé. En tant qu'artiste frustré et amoureux des arts, je reste malgré tout très proche de ce secteur principalement comme spectateur et consommateur d'œuvres d'art. Nos artistes sont des bâtisseurs permanents d'identité acadienne, donc nos agents principaux de renforcement identitaire.

Lors d'une rencontre avec la directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, Carmen Gibbs, nous avons convenu de réfléchir sur la façon dont la SANB pourrait mieux intervenir dans ce secteur.

Divers et conclusion

Il est peut-être difficile pour le commun des mortels de réaliser tout ce que la SANB fait, et la multiplicité des domaines dans lesquels elle est appelée à s'impliquer et à intervenir. Qui d'autre que la SANB peut s'occuper de la révision des cartes électorales provinciale et fédérale avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick? De l'élimination de la seule ferme agricole expérimentale francophone du Canada en dehors du Québec? Avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, qui d'autre que la SANB aurait pu empêcher le gouvernement provincial d'aller en Cour suprême dans la cause Losier ou encore s'occuper de la réforme éventuelle du Sénat? Et, qui d'autre que la SANB avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick aurait pu devenir intervenant dans la cause de la ville de Dieppe, ce que nous avons fait en avril?

De plus, la SANB est heureuse de continuer à se solidariser avec les autres communautés acadiennes de l'Atlantique et du monde entier grâce à sa participation à la Société nationale de l'Acadie (SNA), de même qu'avec les autres communautés francophones du Canada français, grâce à sa participation à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). On y travaille sur des dossiers communs importants tels l'immigration et l'alphabetisation.

Être président de la SANB, c'est aussi essayer d'être le plus présent possible dans les communautés, en assistant entre autres à des activités et au maximum d'assemblées annuelles des organismes membres de la SANB. Ou encore, en ayant eu le privilège d'accompagner les citoyens du grand Caraquet dans leur dossier d'ouverture de l'urgence à leur hôpital. Ou encore, en tentant le plus souvent possible de rencontrer en tête-à-tête le maximum de gens individuellement, afin de jaser d'Acadie.

Je voudrais remercier les membres du Conseil d'administration et du Comité d'appui à la présidence. Ce comité est essentiel afin de faciliter les tâches à la présidence. Je veux aussi remercier le personnel de la SANB que j'apprécie au plus haut point.

Je profite de l'occasion pour remercier spécialement Roger Ouellette, Serge Rousselle et Michel Doucet qui la plupart du temps travaillent bénévolement. Je remercie aussi l'ARCANB pour sa contribution à nos campagnes médiatiques, de même que l'Acadie Nouvelle pour la rubrique hebdomadaire qu'elle offre aux organismes membres du Forum de concertation.

Si j'ai fait quelques oublis, les rapports des vice-présidences et du directeur général combleront ces lacunes éventuelles. Mais il y a certaines choses qu'on ne pourra jamais me reprocher, soit d'avoir une passion et un amour inconditionnels pour le peuple acadien, pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et pour la SANB. Je vous remercie de tout cœur de m'avoir accordé le privilège de servir la SANB, à titre de président, au cours de ces dernières années.

Jean-Marie Nadeau,
président

Rapport de la direction générale

À la suite de l'assemblée générale annuelle de juin 2011, à Saint-Jean, j'ai profité des premières semaines des mois de l'été pour écrire les rapports finaux ou d'étape de nos projets. Il a fallu également préparer la rencontre du Comité d'appui à la présidence qui s'est tenue à Charlo,

en juin, ainsi que la rencontre avec le premier ministre David Alward et son vice-premier ministre, Paul Robichaud, en août, à Néguaac.

Le mois de septembre a démarré sur les chapeaux de roues, notamment avec les audiences publiques du Comité permanent

sur les soins de santé de l'Assemblée législative. Le président, Jean-Marie Nadeau, le vice-président à la participation citoyenne, Patrick Clarke, et moi-même avons comparu devant le comité, à Campbellton. Notre comparution a duré environ 75 minutes et le mémoire de la SANB a, somme toute,

été bien reçu.

Au cours des semaines suivantes, nous avons tenu deux réunions du personnel afin de travailler à la demande de financement de base qui est présentée à notre principal bailleur de fonds, Patrimoine canadien, pour les années 2012-2013 et 2013-2014.

À la fin du mois de septembre, j'ai participé au conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, à Ottawa. Par la suite, nos efforts se sont portés sur la préparation de la première réunion du nouveau conseil d'administration.

J'ai organisé, à Miramichi, une rencontre entre la SANB, Égalité santé en français et des élus des villages de Néguaac, de Rogersville et des représentants des centres scolaires et communautaires, pour discuter des différentes positions relatives à l'élection des membres des conseils d'administration des régies régionales de la santé. Une autre rencontre à ce sujet a eu lieu à Fredericton, en février, avec les représentants des centres scolaires et communautaires. J'ai également coordonné une rencontre avec la ministre de la Santé, Madeleine Dubé, à la mi-octobre, sur le même sujet et sur l'ensemble de nos revendications en santé en français.

Les derniers mois de l'année 2011 ont été particulièrement occupés avec l'organisation et la tenue d'un Forum de concertation des organismes acadiens, à Moncton, qui a vu, notamment, l'adhésion du groupe Égalité santé en français au sein de cet instance. Comme à l'habitude, environ les deux tiers des organismes membres ont participé au Forum. Le Forum a également adopté à l'unanimité le projet de loi de la communauté en vue de la révision de la Loi sur les langues officielles 2012. Une conférence de presse, à laquelle 28 organismes ont participé, à Moncton, a eu lieu pour démontrer l'appui des membres du Forum à cette révision.

Par la suite, il a fallu préparer une lettre au sous-ministre responsable des langues officielles à Ottawa, de même qu'un mémoire que le président a présenté devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles. Dans les deux cas, il fallait présenter les réussites passées, les priorités et les attentes de la communauté acadienne pour les prochaines années.

De concert avec le président, j'ai travaillé à de nombreux dossiers d'actualité dont la poursuite entamée par la Province du Nouveau-Brunswick dans le cas Losier, poursuite finalement abandonnée par le gouvernement provincial. Le secteur éducation de la SANB a encore une fois été très actif, en raison de la restructuration annoncée des conseils d'éducation. À cet effet, le secteur a déposé un mémoire au ministre pour faire connaître ses préoccupations qui à, somme toute, été bien reçu.

Par ailleurs, les organismes membres du Forum de concertation ont uni leurs efforts en contribuant un peu plus de 10 000 \$ pour la campagne radiophonique afin d'inciter la population acadi-



Bruno Godin, directeur général

enne et francophone à s'impliquer dans les campagnes électorales municipales, scolaires et des régies de la santé. Environ 20 organismes ont appuyé financièrement cette campagne, un autre bel exemple de concertation et d'unité de la part des organismes. Je m'en voudrais de ne pas remercier ici, l'Association des radios communautaires acadiennes du N.-B. (ARCANB) pour le partenariat en vue de mener à terme cette campagne de promotion.

Au début du mois de janvier dernier, il a fallu coordonner et assurer le bon déroulement de la rencontre du Comité d'appui à la présidence avec la ministre responsable du dossier immigration, Martine Coullombe, et les députés et ministres francophones, dont le premier ministre David Alward et le vice-premier ministre, Paul Robichaud, qui s'est tenue à Fredericton. Une rencontre qui a sûrement porté fruit.

Nous continuons à tenir des rencontres du personnel, soit en personne ou par conférence téléphonique, à toutes les deux semaines, afin d'assurer le suivi des décisions du conseil d'administration. Dans la même veine, nous avons mis sur pied plusieurs comités au cours de l'année 2011-2012, dont ceux sur l'élection des sénateurs, la redynamisation du pouvoir acadien et la révision de la carte électorale provinciale, pour ne nommer que ceux-là.

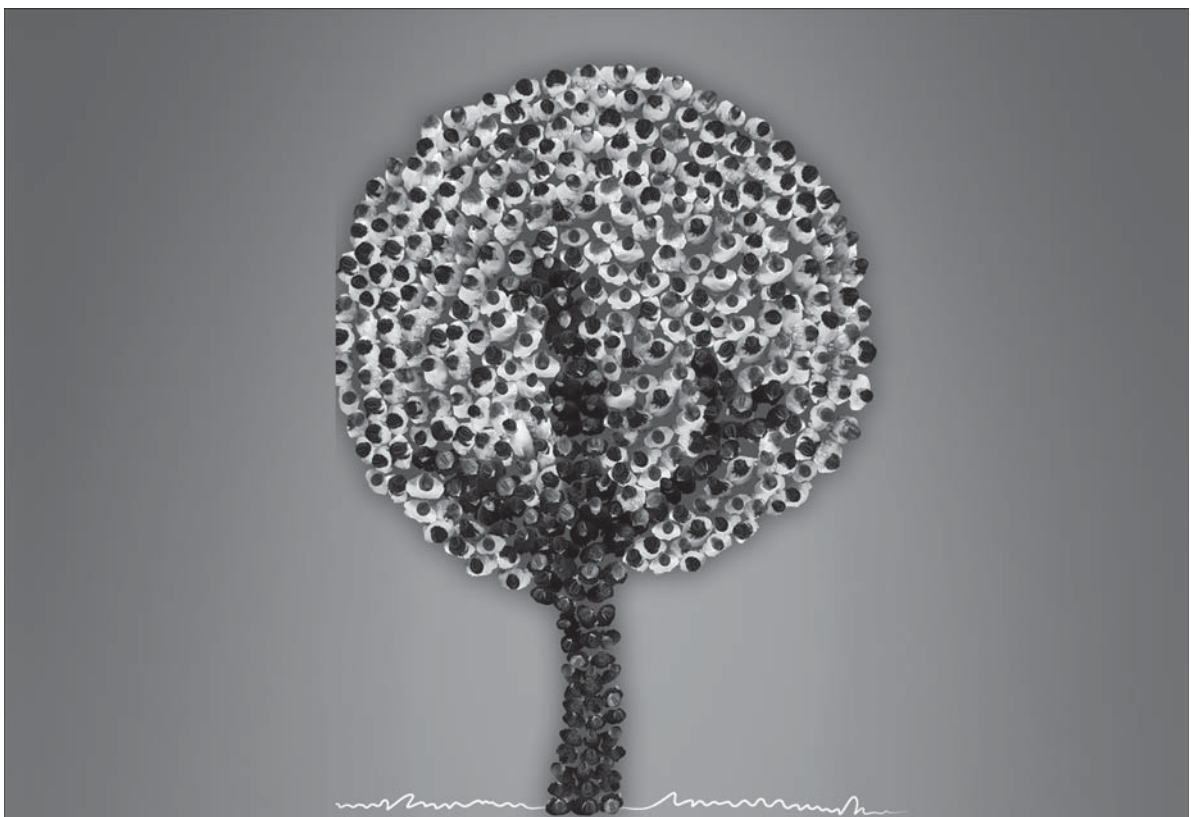
Comme à chaque année, le mois de mars coïncide avec la fin de l'année financière, ce qui implique la préparation et la supervision de plusieurs rapports financiers et finaux, que ce soit pour le projet immigration, pour le projet conscientisation et construction identitaire ou encore pour la programmation de base. Tout le travail réalisé au cours de la dernière année n'aurait pas été possible sans la collaboration et la contribution de l'ensemble des employés, que je remercie pour leur diligence et leur professionnalisme.

Bruno Godin,
directeur général

Conseil d'administration 2011-2012



À l'avant : Robert Thibault, représentant Acadie-Beauséjour ; Roger Doiron, vice-présidence de la SANB au Forum de concertation des organismes acadiens ; Pâquerette Michaud, représentante Nord-Ouest ; Jean-Marie Nadeau, président ; Anne-Marie Gammon, trésorière et représentante au Forum des organismes ; Patrick Clarke, vice-présidence de la SANB à la participation citoyenne ; Bruno Godin, directeur général de la SANB et Noëlla Brideau, représentante Alnwick-Miramichi. À l'arrière : Sarah LeBlanc, représentante au Forum des organismes ; Sébastien Lord, représentant de la jeunesse ; Kassim Doumbia, représentant de la communauté néo-acadienne ; Thierry Arseneau, représentant au Forum des organismes et Adrien Arseneault, représentant du Sud-Ouest. Absent.e.s au moment de la photo : Thérèse Paulin, représentante de la Péninsule acadienne ; Marie-Ève Cyr, représentante du Nord ; Pauline Bourque et Joëlle Martin, représentantes au Forum des organismes.



Plus de 3 milliards d'actifs
toujours en croissance,
un membre à la fois.

Tous les jours, vos experts vous conseillent pour
bâtir votre patrimoine ou votre entreprise

Depuis 75 ans, vous faites confiance à l'expérience et l'expertise des Caisses populaires acadiennes. C'est pourquoi aujourd'hui, nous sommes la plus grande institution financière acadienne pour votre bénéfice et celui de la communauté. Parlez à un de nos conseillers dès maintenant ou visitez acadie.com.



Caisses populaires
acadiennes

plus haut, plus loin, ensemble

Personnel de la SANB

- | Bruno Godin, directeur général
- | Denise Rousselle, gestionnaire de l'administration
- | Claire Lanteigne, coordonnatrice à la participation citoyenne / communications
- | Maxime Caron, coordonnateur à la participation citoyenne
- | Ghislaine Foulem, conseillère à la concertation
- | Yvette Bourque, coordonnatrice de l'immigration francophone

Rapport annuel du vice-président de la SANB à la Participation citoyenne



Patrick Clarke, vice-président

Autres enjeux

D'autres enjeux intéressent la Participation citoyenne. Premièrement, la révision de la Loi sur les Langues officielles, déjà entamée par l'Assemblée législative. Nous nous devons d'être vigilants. Cette Loi est aujourd'hui une pierre d'assise de la pérennité acadienne. Et, en deuxième lieu, la gouvernance. D'abord, la gouvernance locale, celle des municipalités et des Districts de services locaux, alors qu'une refonte des lois au chapitre est en cours, sur fond de bouleversement de l'équilibre spatiodémographique. Il en va du développement socioéconomique de la population francophone de la province. Puis, la gouvernance de la Régie de la santé Vitalité, suite à l'élection, au suffrage général, des membres du CA. C'est la santé en français qui est ici en jeu. Intervenir de façon efficace dans ces dossiers constitue une priorité pour la SANB et rien de cela ne peut se faire sans la participation citoyenne, c'est-à-dire sans la prise en charge de notre collectivité en s'accaparant des leviers de pouvoir.

Forum citoyen

Le Forum citoyen de juin 2010, qui avait pour thème l'affichage, a servi à saisir le public de l'importance du paysage linguistique. Il a donné un élan à tous ceux qui se sont engagés en matière d'affichage un peu partout dans la province. Le Forum citoyen de juin 2011, lui aussi, a connu un franc succès, ayant privilégié le thème de la construction identitaire, à savoir les moyens qu'il faut mettre en vigueur afin de favoriser l'épanouissement de l'Acadie. Il s'agit d'interventions de nature socioéducative, c'est-à-dire des actions concrètes à poser auprès des jeunes, aussi bien à l'école que dans la famille. Bref, nous avons tenté de répondre à la question : Comment, en milieu minoritaire, favoriser la prise de conscience de son appartenance à la collectivité de manière à soutenir la vitalité du groupe acadien et ce, sans oublier le bien-être de l'individu?

Régions et sections

La situation de l'effectif (membership) de la SANB, ce qui concerne au premier chef les régions et les sections, est l'autre aspect de la vie de la SANB qui tombe sous la responsabilité de la Participation citoyenne. Sur ce plan, on peut dire que tout se tient, malgré tout. En d'autres termes, si l'on est à même de constater une certaine perte de vitesse, nulle section n'est en danger de disparaître. Cela dit, des réaménagements sont à prévoir, mais rappelons que tout changement relève en fin de compte des membres. Quant aux régions, elles présentent un bilan plutôt positif. Les représentants des régions se tirent d'affaire, surtout en siégeant au Conseil d'administration de la SANB, là où ils peuvent porter à l'attention de la direction les préoccupations et les opinions des membres ainsi que de la population en général.

Activités internes

Les représentants des régions se réunissent régulièrement, pour discuter des dossiers qui concernent les régions, les sections et notre effectif. Ils font régulièrement état de la situation, de manière à jauger de la Participation citoyenne. Ensemble, nous avons revu nos rôles et nos responsabilités. Aussi, nous avons fait des efforts pour alléger nos tâches et resserrer les liens entre les régions. Nous avons également étudié des moyens de revitaliser nos rapports avec les membres de la SANB. Un réseau Internet a été mis sur pied, ce qui facilite les communications. Rappelons que nos régions et sections travaillent à fois de manière individuelle et aussi en étroite collaboration, en vue de mettre en œuvre de nombreuses activités pour la promotion du français (Semaine provinciale de la fierté française, Projets de francisation) et pour célébrer l'Acadie (Fête nationale).

Activités du vice-président

En ma capacité de vice-président à la Participation citoyenne, je suis appelé à assister à des réunions du comité d'appui à la présidence et à être présent à des rencontres, à des colloques et à d'autres activités. Cela consiste, notamment : à suivre le dossier de la révision de la Loi sur les langues officielles; à faire la promotion des décisions découlant des Forums citoyens, par des échanges avec des groupes, des citoyens, des édiles et des médias; et à prononcer des allocutions. Aussi, je dois veiller aux besoins et au bon fonctionnement de la représentation régionale.

Tout cela entend des communications et des rencontres avec les représentants régionaux, les sections et des membres. À noter que je m'occupe des affaires de la Section La Petite-Rochelle dont je suis président. L'affichage de langue française à Campbellton et l'érection d'un Monument commémoratif du Grand Déplacement sont toujours au menu. La question du Monument est sur le point d'être réglée, les citoyens du Restigouche ayant réussi la plus importante collecte de fonds dans l'histoire récente du mouvement de remémoration de la Déportation.

État de la situation

Le volet Participation citoyenne de la SANB achève une troisième année d'évolution, ce qui nous permet d'en faire le bilan et d'examiner des propositions de réforme. Certes, la Participation citoyenne a joué un rôle essentiel, soit celui de faire le relais entre la SANB et le grand public. Nous croyons que ce rapport, qui se fait dans les deux sens, permet à la population acadienne de s'exprimer sur les enjeux du moment et, à la SANB, de faire valoir ses prises de position. Toutefois, des ajustements seront requis pour garantir la pertinence et la pérennité de la Participation citoyenne. À cet effet, les représentants des régions ont entamé une révision de sa structure et de son mode d'emploi. Tout cela nous paraît à certains égards lourd et difficile à gérer. Mais, surtout, il faut se demander si l'on ne peut agir de manière à susciter une plus grande participation des membres.

Proposition de réforme

Depuis que je suis en fonction, c'est la piètre performance de la Participation citoyenne dans son ensemble qui, posant problème, accapare l'essentiel de mes énergies. Cette constatation concerne : une structure organisationnelle peu efficace; le dédoublement et la lourdeur des responsabilités et des tâches; des difficultés qui entravent la tenue des Réunions régionales; des problèmes d'organisation et d'intendance; la rareté des ressources. Inutile d'insister sur ces difficultés et sur leurs causes, seul compte un vigoureux coup de barre. Si c'est la raison d'être de la Participation citoyenne

qui est en cause, tout le reste est en jeu. Depuis 2010, les représentants régionaux (de même que le Comité d'appui à la présidence et le CA de la SANB) se sont penchés à nombre de reprises sur la manière dont on pourrait améliorer le fonctionnement de nos diverses instances, bonifier notre effectif et revitaliser la participation citoyenne

plus généralement. Nous nous devons de clarifier et d'alléger nos actions, pour les rendre plus efficaces.

Le Forum citoyen 2012 portera sur la participation citoyenne. Un panel s'adressera aux participants pour expliquer les raisons de cette démarche. Nous devons y recueillir les opinions de chacun/chacune et nous assurer

de l'expression d'un appui formel à ce projet. Par la suite, des travaux seront entrepris afin de bonifier le tout et de préparer les suites de ce processus qui connaîtra son dénouement lors de l'AGA 2013.

Patrick Clarke,
vice-président



À titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick, je désire féliciter la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour ses efforts continus durant la dernière année au bénéfice de la communauté acadienne et francophone de la province. Les nombreux projets réalisés font foi de l'engagement de tous les membres de la SANB envers la vitalité de la communauté.

Je tiens à réitérer l'engagement du gouvernement à travailler de pair avec la SANB afin que nous puissions ensemble assurer l'essor de la communauté acadienne et francophone.

Je souhaite à toutes et à tous des délibérations stimulantes et fructueuses !

Le premier ministre
David Alward



Un souffle de fierté traverse l'Acadie grâce au dévouement de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et Mistral est heureuse de contribuer à son rayonnement.



une rafale d'idées pour votre publicité.
mistral communication.

506.382.8368 
info@mistralcommunication.ca
mistralcommunication.ca

- Image de marque
- Publicité
- Brochures, dépliants et affiches
- Pochettes
- Rapports annuels
- Design d'exposition
- Site Web

Survol des régions

Conscientisation et construction identitaire

La campagne « J'achète en français », a été organisée avant la période des Fêtes afin d'encourager la population acadienne et francophone, à acheter des cadeaux en français, tels livres, jeux, disques, jouets. Nous avons aussi mené une campagne provinciale de sensibilisation « Je demande le service dans ma langue » afin d'encourager la communauté acadienne et francophone à demander ses services et ses biens en français.

Ces campagnes ont été faites par l'entremise des radios communautaires, de l'Acadie Nouvelle, de Cap Acadie, des hebdomadaires, de nos sites Internet et Facebook.

Nous avons financé une recherche afin de voir la possibilité et les coûts de production d'une série de cinq vidéos de cinq minutes touchant à la construction identitaire auprès des jeunes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Ce serait un projet de vidéo dynamique qui devrait susciter l'intérêt des jeunes acadiens et francophones des écoles secondaires du N.-B.

Chaque vidéo serait réalisée avec des étudiant.e.s de 11e année dans cinq régions différentes de la province. Dans chaque vidéo un groupe de quatre jeunes adolescent.e.s, soit un mélange de filles et de garçons, dont au moins un sera un nouvel arrivant (d'origine française, québécoise, européenne, africaine, latine, asiatique, etc.) se retrouveront dans une mise en situation où ils auront l'occasion de se rendre compte de la vitalité culturelle et linguistique et de l'affirmation de la fierté française dans leur région.

Nous avons également appuyé quelques projets de construction identitaire dans certaines écoles de la province et nous avons poursuivi notre partenariat avec le concours d'épellation des districts scolaires francophones. Ce concours prend de plus en plus d'ampleur avec l'augmentation du nombre d'écoles participantes. Nous avons aussi fourni un cahier d'activités à tous les enfants de la maternelle.

En partenariat avec les Chambres de Commerce de la province et l'Acadie Nouvelle, le programme de reconnaissance des commerces qui affichent et donnent un service en français a été organisé. Le Prix de reconnaissance de la SANB sera remis aux gagnant.e.s lors du Forum citoyen. Nous avons continué la distribution des autocollants aux commerces qui offrent des services en français afin qu'ils les affichent dans leurs vitrines.

Nous avons développé quelques produits pour les enfants afin de les conscientiser dès leur jeune âge à afficher leur fierté d'être acadien et francophone, de lire et de grandir en français. Nous rejoignons ainsi leurs parents avec ce matériel et espérons les conscientiser à leur rôle au niveau de la promotion de la fierté de la langue et de la culture.

Un Rallye recherche au profit des projets scolaires de construction identitaire a été préparé et mis en vente au niveau provincial.

Gagnantes et gagnants du Concours provincial d'épellation



Rapport de la section Sieur-Samuel-de-Champlain

Les membres de la section Sieur-Samuel-de-Champlain ont débuté l'année avec leur assemblée générale annuelle et une table ronde sur le thème choisi pour le Forum citoyen « *Le rôle des parents et l'identité culturelle* ».

Les préparatifs pour accueillir l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, pour une première fois à Saint-Jean, ont nécessité plusieurs réunions et l'engagement des membres afin d'en faire un grand succès.

Je désire profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à la tenue de cette réunion annuelle les 11 et 12 juin 2011. Nous avons très bien relevé ce défi et nous avons reçu d'excellents commentaires de la part des participantes et participants.



La section a continué d'appuyer le projet d'une école dans la vallée et le gouvernement en a finalement fait l'annonce. L'école devrait ouvrir ses portes en 2015. Elle appuie aussi les efforts de l'ARCF pour assurer des services de garderie en français pour les enfants de trois et quatre ans.

La section participe aux réunions du comité consultatif pour le projet d'accueil des immigrants francophones.

La section a appuyé les activités de la Semaine de la fierté française de l'école. Elle a appuyé financièrement un projet de vidéo qui va démontrer la fierté des jeunes de fréquenter le Centre scolaire Samuel-de-Champlain.

Je désire remercier bien sincèrement tous les membres du conseil qui m'ont appuyé au cours de mes mandats à la présidence de la section et celui-ci était mon dernier terme.

Adrien Arsenault,
Président

Rapport de la section Société Joseph-Arthur-Melanson

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu au mois d'avril 2011. Seulement quatre personnes ont accepté de faire partie du conseil d'administration. On n'a pas pu recruter d'autres personnes pour en faire partie.

Il y a eu peu ou pas d'activités pour promouvoir la fierté de la langue française cette année. Par contre, on a souligné le 15 août avec une messe et le lever du drapeau par notre centenaire M. Robert Bourdage. De plus, les élèves de la

polyvalente A.-J.-Savoie ont servi un dîner.

Présentement, l'avenir de la section augure bien car nous avons recruté des gens engagés et convaincus de l'importance du français et de la fierté de le parler et de le vivre au quotidien.

Pâquerette Michaud,
Présidente



On célèbre le 15 août à Tracadie-Sheila

Rapport de la section La Petite-Rochelle

Une année de repli

En 2011-2012, notre section s'est mise quelque peu en retraite. Nous avons mené à bien d'importants dossiers au cours des deux années précédentes, ce qui a nécessité maintes interventions dans bon nombre de dossiers. Nous avons donc pris du recul, mais pour mieux préparer un nouveau départ. Certains objectifs nécessitent de longs et patients préparatifs. Et le 'timing' est toujours de la plus grande importance en politique. Ceci dit, tous nos engagements se font sous le signe du principe qui gouverne toutes les actions de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : « Égalité réelle maintenant! »

L'affichage

Atholville! Une première victoire de notre section dans le domaine de l'aménagement linguistique dans le Restigouche. Au mois de février 2011, cette municipalité, principal centre de services de la région, a promulgué un arrêté municipal régissant l'affichage commercial, devenant ainsi la deuxième ville après Dieppe à légiférer en la matière. Depuis lors, nous avons continué notre travail de sensibilisation auprès des villes de Campbellton et Dalhousie, préparant le terrain pour les actions à venir, dans ces municipalités et d'autres. Franciser l'affichage, il en va de la pérennité acadienne. Cela étant, un long travail de terrain s'impose, du moins dans certains cas. Souvent, c'est de la pédagogie qu'il faut, plus encore que l'affrontement. Toutefois, notre section restera aux aguets.

Nouvelle catégorie de membre

La demande de révision du statut de membres votants de la SANB, demande que notre section a pilotée pendant plus d'un an sous la responsabilité de Michel Goudreau, a connu son dénouement. Ce projet a reçu l'approbation à l'Assemblée générale annuelle de la SANB 2011.

Est intervenu un amendement aux règles générales de la Société, amendement qui accorde aux personnes résidant au Québec et dans l'état du Maine, mais à proximité du Nouveau-Brunswick, le droit de devenir membres en règle de la SANB (certaines restrictions s'appliquent). Cela a comme effet de resserrer nos liens avec nos partisans de l'autre côté de la baie des Chaleurs et, plus généralement, avec toute la population de la Gaspésie.

Monument commémoratif du grand dérangement

L'érection d'un Monument commémoratif du Grand Dérangement, un projet d'abord commandité par notre section, avance à grands pas sous l'égide d'un comité indépendant présidé par monsieur Georges Bourdages. De concert avec la ville de Campbellton, on a identifié un site en bordure de la rivière Restigouche à proximité du centre-ville et des lieux touristiques, ce qui donnera au Monument une grande visibilité. Une campagne de financement a eu lieu dont les résultats sont des plus satisfaisants. Les dons recueillis permettront de couvrir non seulement les coûts reliés au Monument, mais de surcroît, la réalisation d'un parc dédié à la mémoire de la Petite-Rochelle, habitation française originelle au Restigouche. Des travaux d'aménagement, déjà engagés, seront achevés à temps pour l'inauguration officielle du Monument, prévue pour le 28 juillet 2012, Journée de la commémoration du Grand Dérangement. Dès cet été donc, le Restigouche fera enfin partie d'un prestigieux réseau international voué à remémorer l'histoire de l'Acadie.

Soutien à la vie française

Comme depuis déjà trois ans, nous avons de nouveau offert un soutien financier à des projets de francisation très utiles dans le Restigouche Centre et Est. L'appui à la lecture et au théâtre Jeunesse en français compte parmi les œuvres que notre section a jugé bon de soutenir.

Affaires internes

Le conseil d'administration (CA) de notre section s'est réuni à quelques reprises pour traiter de plusieurs dossiers. Grâce à la volonté de chacun et à la bonne entente qui marque les rapports entre les membres, nous sommes en mesure de nous occuper de projets de longue haleine, nécessitant beaucoup d'efforts.

Nos actions attirent des militants de tous les milieux et notre CA a compté au cours de l'année sept membres actifs. Nous cherchons à recruter un noyau de militants aguerris, apte à répondre à tout appel. Enfin, notre situation financière est toujours plus que satisfaisante, grâce à une gestion serrée de la bourse, assurée par Florian Levesque.

Depuis déjà deux ans, je cumule deux fonctions au sein de la SANB : celle de président de section et celle de vice-président de la SANB à la Participation citoyenne. Cela m'empêche de m'occuper de la section de la manière que je juge parfaitement convenable, mais tous nos membres, sans exception, sont des gens très occupés qui siègent à nombre de conseils. Je les remercie de leur dévouement, au-delà de tout ce dont on peut exiger de quiconque. Enfin, remarquez que nous cultivons d'excellents rapports avec les médias et ne manquons que rarement l'occasion qui nous est donnée de faire valoir nos doléances et nos demandes.

Ce rapport ne serait complet s'il ne marquait avec insistance la contribution exceptionnelle de monsieur Florian Levesque, décédé le 23 mars 2012. Un événement aussi inattendu que tragique, aussi bien pour toute l'Acadie que pour la SANB. Nous comptons aussi bien sur son entrain constant que sur les vastes compétences dont il nous faisait cadeau. Adieu, cher ami!

Patrick Clarke,
Président

Baillleurs de fonds 2011-2012

- ▶ Ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- ▶ Ministère du Patrimoine canadien Entente Canada / communauté
- ▶ Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick
- ▶ Division de la croissance démographique
- ▶ Citoyenneté et Immigration Canada

Merci!

Retour sur l'année en photos

Assemblée générale annuelle 2011



Rencontre avec le Premier ministre Alward et des membres de son gouvernement



**Rencontre avec Madeleine Dubé,
ministre de la Santé**

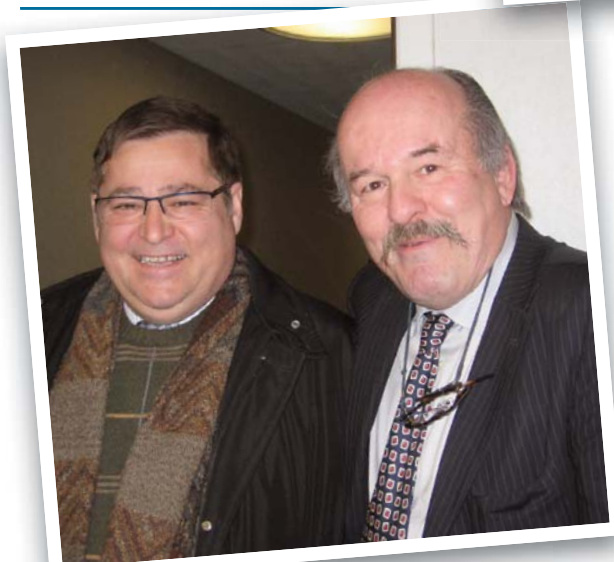


**Appui aux groupes de femmes qui dénoncent
l'abolition du Conseil consultatif sur la condition
de la femme du N.-B.**



**Rencontre avec Martine
Coulombe, ministre de
l'Éducation postsecondaire**

**Rencontre avec
Claude Williams,
ministre des Transports**



Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick



La francophonie @ cœur

Être francophone au XXI^e siècle, c'est plus que posséder une identité, c'est exploiter une force!

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Québec tient à réitérer toute sa solidarité aux Acadiens et aux francophones du Nouveau-Brunswick.

Dans leur aspiration à vivre en français, les francophones du Canada peuvent compter sur l'appui du Québec, car nous avons **La francophonie @ cœur**.

Bonne assemblée !

Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques

777, rue Main, bureau 510

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E9

506 857-9851

bqmoncton@mce.gouv.qc.ca

www.saic.gouv.qc.ca



Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens

Le Forum de concertation des organismes acadiens a tenu deux rencontres au cours de la dernière année soit en juin et novembre 2011. Un nouveau membre a intégré nos rangs, soit le groupe « Égalité santé en français », tandis que nous avons appris, avec regret, la dissolution de la Fédération des femmes acadiennes et francophones, autrefois appelée la Fédération des Dames d'Acadie, un organisme qui faisait partie du Forum depuis sa création.

L'éducation est devenue la grande priorité du Forum parmi ses enjeux majeurs; les autres étant la gouvernance locale, la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne, le mieux-être et la santé en français. Le dossier de la révision de la *Loi sur les langues officielles* a aussi fait l'objet de discussions et d'actions concrètes de la part des membres du Forum durant l'année.

L'Éducation : Concernant la recommandation du Forum demandant à la SANB de parrainer une poursuite judiciaire contre le gouvernement provincial pour l'empêcher de diminuer le financement de l'éducation en français et d'assurer le respect des droits de gestion des institutions francophones, on a demandé un avis juridique afin de vérifier le « potentiel » d'une telle démarche. La SANB a convenu de travailler en collaboration avec le secteur éducation concernant les suivis à apporter à la recommandation. Le secteur éducation s'est rencontré à trois reprises pour en discuter et a convenu qu'il y avait des étapes à franchir avant d'entamer une telle procédure. D'une part, il a été convenu d'attendre le dépôt du rapport de l'économiste Pierre-Marcel Desjardins qui a reçu le mandat de cerner les besoins financiers de l'école francophone pour le compte du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF) et d'autre part, d'attendre les résultats des travaux du comité de travail francophone sur la gouvernance et la *Loi sur l'éducation*, formé de représentants du gouvernement et de la communauté. Ce comité s'est penché sur les modifications à apporter à la loi scolaire pour la rendre conforme aux dispositions de l'article 23 de la Charte qui porte sur le droit de gestion.

Le dépôt du rapport de Pierre-Marcel Desjardins auprès du GACEF est prévu pour le début juin. Mentionnons que M. Desjardins a tenu une rencontre de consultation avec les membres du secteur éducation et quelques membres du secteur arts/culture/communications, l'automne dernier.

Pour ce qui est du rapport du comité de travail, il a été déposé auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) et de la Fédération des conseils d'éducation, qui assure le leadership communautaire dans ce dossier. Un calendrier pour définir les prochaines étapes devant mener au dépôt et à l'adoption d'une nouvelle loi en éducation doit être établi en juin.

Restructuration des districts scolaires : L'annonce, en janvier dernier, de la restructuration des districts scolaires, a causé de l'inquiétude et un questionnement au sein du secteur éducation. Un mémoire a été présenté au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Jody Carr, au nom de tous les membres du secteur pour exposer les préoccupations communes et demander un moratoire et une analyse d'impact sur la langue et la culture. Le dévoilement des grandes orientations de la nouvelle structure, au début mai, a rassuré les membres du secteur qui ont convenu que le ministre a tenu compte de plusieurs inquiétudes et questions exprimées dans leur mémoire.

Les membres du secteur sont d'avis que la mise en place de ce nouveau modèle sera un pas dans la bonne direction vers un continuum de l'apprentissage et ce, dans le respect des besoins exprimés par les deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick.

Le plus grand défi demeure l'implantation et la gestion de cette nouvelle structure et les membres du secteur demeureront vigilants concernant la participation de la communauté dans la gouvernance de notre système d'éducation. Ils ont réitéré leur engagement à collaborer avec le Gouvernement lorsqu'il met en place des mesures visant le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne du N.-B.



Roger Doiron, vice-président

Petite enfance : Le développement et les services relatifs à la petite enfance ont été établis comme priorité tant par le secteur éducation que par le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone. Il s'agit d'un enjeu clé pour le développement de la meilleure école acadienne et d'un maillon important pour l'avenir de toutes nos communautés. Les défis sont grands à ce niveau et le président de la SANB, accompagné des représentants du secteur éducation, a rencontré le Ministre Jody Carr pour discuter de ce dossier. Les intervenants ont clairement indiqué au ministre que l'instauration de la dualité institutionnelle pour tout le secteur de la petite enfance s'impose afin d'assurer le continuum éducatif et de respecter nos droits constitutionnels. Cela comprend les garderies éducatives, qui, selon la loi adoptée en avril 2010 permet de dispenser à la fois les curriculums français et anglais dans un même établissement. Cette disposition de la loi permet ainsi l'exploitation de garderies bilingues, ce qui contrevient à nos droits constitutionnels notamment en vertu de la loi 88 et de l'article 16.1 de la charte canadienne des droits et libertés. Au moment d'écrire ces lignes, le dépôt d'une loi intégrant tous les services en petite enfance était attendu.

Gouvernance locale : L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) est le porteur de cet enjeu auprès du Forum de concertation. Le Forum et la SANB ont exprimé publiquement et ont fait part au gouvernement provincial de leur appui en faveur de la position du Groupe de travail sur le financement des municipalités. Environ 50 % de la population des régions francophones et mixtes de la province ne bénéficie pas d'un gouvernement local. La proposition développée par l'AFMNB dans le cadre du Groupe de travail a identifié des mesures concrètes pour renforcer les gouvernements locaux, tout en respectant l'identité des communautés et en assurant un environnement fiscal et financier plus équitable.

Mise en œuvre de la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne : Le Forum de concertation est le premier responsable de l'évolution de la stratégie globale et à ce titre agit comme table de résonance. Un rapport des avancées dans cette stratégie est présenté à chacune de ses réunions. Les réalisations sont tangibles et nombreuses. À titre d'exemple, la confirmation, par le premier ministre de la province, de la mise sur pied d'un comité sur le statut de l'artiste et de la mise en place d'une stratégie des industries culturelles. Au niveau de l'intégration des arts et de la culture en éducation, la présence du nombre d'artistes dans les écoles est passée de cent à cinq cents en un an et ce, grâce au développement de projets tels Génie Art et Art sur Roues. Le développement des ressources humaines dans le secteur culturel est un grand enjeu et une conférence sur le sujet a eu lieu en février

dernier. Dans le domaine de l'aménagement culturel du territoire, un projet que l'AAAPNB a développé avec l'école communautaire de Baie-Ste-Anne en est à sa 2e phase alors qu'un projet pilote, mené par le CPSC, se déroule dans trois régions de la province en partenariat avec le conseil culturel de la Nouvelle-Écosse. La tenue d'un Grand Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts et la culture est aussi en voie de préparation. Initié par l'AAAPNB, cet événement visant à renforcer les liens avec le Québec qui constitue l'un des plus grands marchés à l'extérieur de la province, pour la diffusion des œuvres et des produits culturels, est prévu pour 2013.

Le mieux-être et la santé en français : Le secteur Mieux-être communautaire comprend sept organismes qui ont comme but commun le mieux-être communautaire. Il y a une diversité d'intérêt parmi ces groupes, mais ceux-ci ont des champs d'intérêt commun qui sont : la qualité de vie et le mieux-être, la prise en charge d'une participation accrue de la population et des communautés, l'inclusion sociale et le rapprochement du système et de la communauté. La feuille de route rassembleuse pour la prise en charge de la santé et du mieux-être, c'est la Stratégie du mieux-être communautaire en français du N.-B., laquelle a été présentée au Forum de concertation il y a deux ans par la directrice du Mouvement des Communautés en Santé, Barbara Losier. La stratégie comprend deux objectifs : stimuler et accompagner la prise en charge collective de la santé et du mieux-être en français et apporter une valeur ajoutée aux efforts déployés par les partenaires. La santé en français est aussi synonyme de mieux-être et de prise en charge. C'est beaucoup plus large que le système curatif et la gouvernance. Dans la grande mouvance des réformes de la santé, on a beaucoup parlé de ces enjeux au sein du Forum durant les dernières années.

Pour découvrir des exemples de la vitalité des membres du secteur Mieux-être communautaire et de leur travail qui est souvent méconnu, chaque membre du secteur a préparé un diaporama qui a été intégré dans un diaporama commun démontrant les points forts de chaque organisme pour présentation auprès du Forum.

Les membres du secteur Mieux-être communautaire ont aussi fait le constat qu'en santé en français au N.-B., il y a deux approches : une autour d'une concertation d'acteurs et l'autre au niveau de la revendication. Tous sont là pour une même finalité, qui est de générer la santé et le mieux-être en français dans la province. Pour que cela se fasse, le message que le secteur veut laisser est qu'il faut investir en promotion de la santé et en mieux-être et un peu moins en maladie; qu'il faut faire une place aux groupes, aux personnes et aux communautés qui y sont engagés; qu'il faut reconnaître le travail non médicalisé et hors système qui s'effectue au niveau du mieux-être et de la prise en charge partout dans nos milieux et s'assurer que tous les rôles de tous les acteurs qui interviennent, que ce soit au niveau curatif, de la revendication, de la prévention ou de la promotion soient complémentaires et vus comme des valeurs ajoutées puisqu'on travaille tous dans le même sens.

Table d'échange et de concertation communautaire et gouvernementale TEC-NB : Les membres de la TEC-NB ont tenu deux rencontres soit en mai et novembre 2011. Les axes du Plan de développement global (PDG) portant sur la Gouvernance et participation citoyenne et sur l'Économie ont fait l'objet de présentations.

Une proposition de projet portant sur la possibilité d'effectuer des prêts de services au sein des organismes communautaires comme mesure positive pouvant répondre à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* a été présentée pour discussion, laquelle se poursuivra lors de la prochaine réunion.

Une évaluation mi-parcours du plan directeur de la TEC-NB a été effectuée lors de la réunion en novembre 2011. La synthèse du travail effectuée en équipe et les commentaires émis par les membres seront discutés lors de la prochaine réunion prévue à l'automne. D'autre part, la table thématique sur l'alphabétisation, qui émane du plan directeur de la TEC-NB a tenu

sa 2e réunion en mars dernier.

Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick : projet de révision de la L.L.O. Les membres du Forum de concertation ont adopté à l'unanimité, en novembre dernier, le projet communautaire de révision de la *Loi sur les langues officielles* du N.-B. qui a été préparé par l'Observatoire international des droits linguistiques en partenariat avec l'Association des juristes d'expression française du N.-B. et la SANB. Dans le but de montrer publiquement leur appui et engagement envers ce projet, 28 membres du Forum, sur une possibilité de 30, ont assisté au dévoilement public de ce projet le 13 décembre 2011 et y ont apposé leur signature.

Le projet a été officiellement déposé auprès du premier ministre le 19 janvier dernier par le président de la SANB accompagné de représentants du Forum.

Mise en œuvre de la L.L.O. : Le processus mis en place en 2009, par le gouvernement provincial précédent, pour l'établissement d'une politique-cadre relative à la politique de travail et la responsabilisation des ministères par rapport à la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick s'est poursuivi selon les échéanciers prévus sous le présent gouvernement. Nous avons été informés que tous les ministères et agences avaient terminé leur plan d'action. Un plan stratégique a été développé pour assurer la mise en œuvre de la L.L.O. Il a été dévoilé aux membres de la fonction publique en octobre 2011 et a été rendu public en décembre. Il s'agit du premier plan de mise en œuvre de cette loi depuis son adoption en 1969. En plus de s'assurer qu'il remplit ses obligations en vertu de la L.L.O., le gouvernement vise à créer une culture à l'interne selon laquelle les deux communautés travaillent côte à côte dans le respect mutuel.

Élections municipales, scolaires et du Réseau de santé Vitalité : L'une des façons d'exercer un pouvoir, pour la communauté acadienne, consiste à être présente dans les lieux de pouvoir qui sont accessibles et près des communautés tels les municipalités, les conseils scolaires et le réseau de santé. Cependant, les membres du Forum ont fait le constat que trop peu de personnes sont prêtes à s'engager au sein de ces instances. Aux élections de 2008, plusieurs postes sont demeurés vacants, faute de candidat-e-s et ont été pourvus par des nominations effectuées par le gouvernement. De nombreuses personnes avaient aussi été élues par acclamation.

Afin d'inciter les citoyennes et les citoyens à poser leur candidature, le Forum a opté pour la tenue d'une campagne de sensibilisation par le biais des radios communautaires. Un appel a été lancé aux membres de souscrire un montant, selon leurs moyens, pour couvrir les coûts de cette campagne fixée à 10 000 \$. La contribution d'une vingtaine d'organismes a permis d'atteindre l'objectif. Un partenariat a été établi avec un de nos membres, l'Association des Radios communautaires du N.-B. (ARCANB) sa contribution nature a permis de quadrupler le nombre de messages diffusés via son réseau comptant 10 radios communautaires. Quatre messages différents ont été diffusés en rotation entre le 18 mars et le 7 avril. Le 1er portait sur les élections municipales, le 2e sur les élections scolaires, le 3e sur les élections au Réseau de santé. Le 4e ciblait les femmes et les jeunes. Les commentaires reçus ont été très positifs. Nous savons que le nombre total de candidates et candidats aux différents postes a augmenté par rapport aux dernières élections, mais au moment d'écrire ces lignes, nous n'étions pas encore en mesure d'évaluer son impact.

Chronique hebdomadaire : Depuis le début avril, les membres du Forum ont l'opportunité de faire connaître leurs dossiers ou d'émettre des commentaires en lien avec l'actualité dans une chronique hebdomadaire intitulée l'Acadie en action, mise à leur disposition par l'Acadie Nouvelle.

Roger Doiron,
vice-président

Ghislaine Foulem,
conseillère à la concertation

Rapport du président du Fonds de l'Avenir de la SANB inc.

L'an dernier nous vous annonçons que le Fonds de l'Avenir de la SANB avait atteint l'objectif d'un million.

Nous aurions aimé vous annoncer aujourd'hui que le Fonds de l'Avenir versera un premier montant à la SANB. Malheureusement le marché financier n'a pas collaboré avec nous.

En date du 31 mars 2012, la valeur comptable du fonds se situait à 1 015 795 \$, une diminution de 3,7 % par rapport à 2011. La formule pour calculer le déclencheur de la somme du paiement à la SANB doit tenir compte du taux d'inflation annuel cumulatif, ce qui fait en sorte qu'il se situait au 31 mars 2012 à 1 047 552 \$ en déficit de 31 757 \$.

Le fait que l'on dépende du marché financier pour pouvoir distribuer les surplus nous empêche de jouer pleinement notre rôle. Une solution serait de procéder à une nouvelle campagne de financement. Nous demandons donc au conseil d'administration de la SANB d'étudier cette possibilité.

Nous anticipons une meilleure année sur le plan boursier en 2012-2013 et notre souhait serait de verser une première contribution dès l'an prochain.

Je voudrais remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur intérêt à faire du Fonds de l'Avenir un outil qui servira au développement de la communauté acadienne. Au personnel de la SANB, en particulier Bruno Godin et Denise Rousselle, merci de votre appui. Je désire souligner le départ de Georges Grondin qui quitte le conseil pour des raisons de santé et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

J'invite tous ceux et celles qui le désirent à contribuer selon vos moyens au Fonds de l'Avenir.

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir 2011-2012



Gilles Haché,
président

À l'avant, dans l'ordre habituel : Donald Bastarache, Jean-Bernard Lafontaine, vice-président ; Paulette Sonier-Rioux, secrétaire et Anne-Marie Gammon. À l'arrière : Philippe Bourgeois, trésorier; Jeanne Godin, Georges Grondin, Bruno Godin et Gilles Haché, président.

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.

BILAN

31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	31 633 \$	40 694 \$
Placement à long terme échéant au cours du prochain exercice	89 281 \$	87 107 \$
Intérêts courus à recevoir	8 233 \$	5 146 \$
	129 147 \$	132 947 \$
PLACEMENTS	906 739 \$	941 948 \$
	1 035 886 \$	1 074 895 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	20 091 \$	20 067 \$
SOLDE DE FONDS		
NON AFFECTÉS	1 015 795 \$	1 054 828 \$
	1 035 886 \$	1 074 895 \$

Immigration francophone

Pour l'année 2011-2012, nous avons reçu un appui financier de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour continuer le travail du Comité directeur en immigration francophone du Nouveau-Brunswick.

Malgré un changement à la coordination du dossier de l'immigration, l'appui financier des deux ordres de gouvernement nous a permis d'accomplir la majorité des activités pour atteindre nos objectifs selon les ententes. Nous avons réussi à poursuivre le travail entamé l'an dernier et à consolider l'engagement d'organismes provinciaux sur le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick.

Deux rencontres du Comité directeur en immigration francophone du Nouveau-Brunswick.

Une première rencontre a eu lieu au Crowne Plaza à Moncton en novembre 2011. En tout, dix organismes y ont participé pour faire la mise à jour des progrès dans le dossier de l'immigration francophone dans la province.

La deuxième réunion du Comité directeur a eu lieu à Caraquet les 20 et 21 mars dernier. Treize organismes provinciaux y ont participé. Lors de la rencontre, il fut décidé de réorganiser le fonctionnement du comité pour permettre aux organismes de dialoguer plus particulièrement sur les enjeux communs de chacun et de faire front commun pour l'avancement de l'immigration francophone dans la province.

Trois sous-comités sectoriels ont donc été mis sur pied. Tous les organismes qui siègent au comité provincial doivent se retrouver dans un ou plus des sous-comités sectoriels : la mise sur pied des sous-comités sectoriels permettra la concertation des forces vives communautaires et encouragera la collaboration sectorielle pour mettre en œuvre des activités visant la sensibilisation du grand public en matière d'immigration. Les gouvernements et d'autres intervenants importants sont aussi invités à siéger aux sous-comités sectoriels.

- Sous-comité Éducation – Université de Moncton, Districts scolaires, Collège communautaire du N.-B., gouvernement provincial.

- Sous-comité Intégration économique – gouvernement provincial, RDÉE, Consortium national de formation en santé, Réseau Entreprise N.-B.

- Sous-comité Intégration sociale et culturelle – les centres d'accueil et d'intégration francophones, Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, Conseil provincial des sociétés culturelles, Société santé et mieux-être francophone du Nouveau-

Brunswick, Association des aînées et aînés francophones du Nouveau-Brunswick.

Chacun des sous-comités sectoriels a désigné des projets réalisables par le biais de partenariats et participation directe de quelques organismes membres.

À titre d'exemples :

- Campagne de promotion médiatique – tous les membres participeront à la diffusion d'information par le biais de leurs ressources existantes;

- Cahiers spéciaux publiés périodiquement – les centres pourront participer en faisant l'achat de publicité et en faisant connaître leurs services et activités;

- Présentations à des déjeuners-causeries – axées vers la sensibilisation des employeurs face à l'embauche de personnes immigrantes.

La rencontre a aussi permis aux membres de revoir l'appellation du groupe afin de répondre à une demande du bureau central de CIC qui voulait simplifier la définition des réseaux au niveau national. Le Comité directeur sur l'immigration francophone du Nouveau-Brunswick sera dorénavant nommé le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick. Le Réseau en immigration francophone du N.-B. maintient les objectifs pour faciliter le développement d'une vision commune de ce qu'est un réseau et les objectifs propres à un réseau provincial sur l'immigration francophone.

Promotion de l'immigration francophone

Pour marquer la Journée de la Francophonie et pour promouvoir l'apport important de l'immigration francophone pour l'Acadie, nous avons publié un cahier spécial dans l'Acadie Nouvelle dont 22 000 exemplaires furent distribués au moyen du journal et 1 500 au moyen des centres d'accueil francophones de la province à la Division de la croissance démographique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Quelques exemplaires furent envoyés aux ambassades à Paris et à Tunis.

Nous avons aussi développé un site Internet qui servira à promouvoir l'immigration francophone auprès du grand public de la province. Le site comprend une info-lettre pour diffuser de l'information sur ce qui se déroule dans les divers centres de la province ainsi que les initiatives et projets d'organismes membres du RIFNB (www.immigrationacadie.ca).

Des capsules radiophoniques furent diffusées sur les ondes des radios communautaires sur l'ensemble de la province pour



une période de trois semaines. Nous avons aussi publié des annonces publicitaires dans le journal l'Étoile dans chaque région de la province et ayant comme message : **L'immigration francophone... une force en Acadie!**

Avec la collaboration des centres d'accueil francophones, nous avons organisé une tournée avec les représentants des commissaires aux langues officielles (fédéral et provincial). Ces rencontres ont permis aux nouveaux arrivants et aux employés œuvrant auprès de clientèles immigrantes et quelques membres du grand public à être mieux informés de leurs droits linguistiques aux niveaux fédéral et provincial.

Pour une deuxième année, la SANB fut invitée à être membre de la délégation du Nouveau-Brunswick lors de Destination Canada. Cet événement nous a permis de faire la promotion de l'Acadie du Nouveau-Brunswick comme terre d'adoption auprès des clientèles ciblées à Paris et Bruxelles. Par la suite, nous avons reçu 21 demandes pour obtenir de plus amples renseignements.

Plusieurs demandeurs d'information ont communiqué avec nous à la suite de ce qu'ils ont appris sur le site web de la SANB. Selon le besoin d'information sur le processus d'immigration, les demandeurs étaient envoyés soit sur le site web de CIC ou plus particulièrement aux agents d'immigration du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Appui aux projets communautaires

Participation à une rencontre avec la communauté acadienne lors d'un événement qui a eu lieu à Grand-Pré en Nouvelle-Écosse

Participation à la Soirée internationale – Carrefour des civilisations à l'Université de Moncton

Les enjeux importants pour l'année 2012-2013

Citoyenneté et Immigration subit en ce moment des répercussions importantes créées par les coupes budgétaires au niveau fédéral. Nous avons récemment appris qu'un exercice de régionalisation des services engendrera une amalgamation de la région de l'Atlantique avec le bureau situé à Montréal.

Les fonds de la feuille de route, soit dix millions de dollars sur cinq ans accordés au Nouveau-Brunswick pour le rattrapage dans le dossier de l'immigration francophone se termineront en mars 2014. Nous devons donc trouver une façon d'assurer la pérennité du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick.

Yvette Bourque,
Coordinatrice

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	BUDGET 2012	RÉEL 2012	RÉEL 2011
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	560 000 \$	560 000 \$	560 000 \$
Autres revenus	8 674 \$	18 300 \$	35 400 \$
Administrations	6 000 \$	6 000 \$	11 839 \$
Échanges de services	-	50 109 \$	26 557 \$
Projets	177 240 \$	175 090 \$	215 952 \$
	751 914 \$	809 499 \$	849 748 \$
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	574 674 \$	624 086 \$	619 922 \$
PROJETS			
Sensibilisation et construction identitaire	60 000 \$	63 252 \$	64 259 \$
Emploi d'été Canada	2 535 \$	6 414 \$	3 202 \$
Immigration et diversité francophone au Nouveau-Brunswick	111 142 \$	110 817 \$	106 653 \$
S.E.E.D.	-	-	3661 \$
Renforcement de la participation citoyenne	-	-	9 981 \$
Alliance SANB-Québec pour la francisation commerciale	-	-	35 759 \$
	177 240 \$	180 483 \$	223 515 \$
	751 914 \$	804 569 \$	843 437 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	4 930 \$	6 311 \$
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		41 360 \$	35 049 \$
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, À LA FIN DE L'EXERCICE		46 290 \$	41 360 \$

L'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick souhaite de bonnes délibérations aux participant-e-s de la 39^e assemblée générale annuelle de la SANB.



ARCANB

ASSOCIATION DES RADIOS
COMMUNAUTAIRES ACADIENNES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

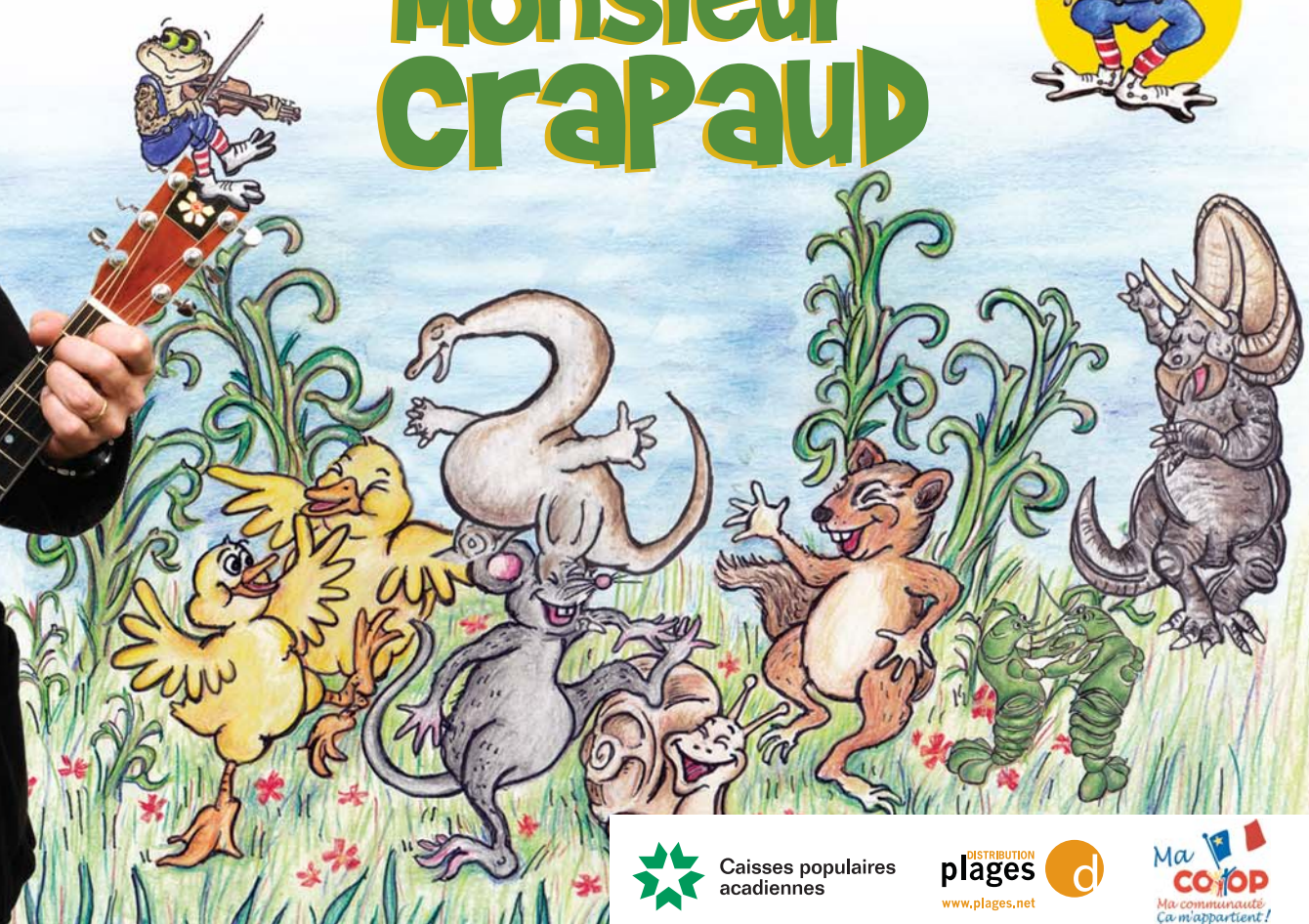
www.arcanb.ca

L'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick (l'ARCANB) est un regroupement de dix stations radiophoniques :



Nous aimerions remercier la SANB et ses membres pour l'appui que vous avez démontré envers notre projet d'alphabétisation. C'est ensemble que nous saurons faire une différence. Soyons fiers de qui nous sommes !

Roland et Monsieur Crapaud



Caisses populaires acadiennes

DISTRIBUTION **plages**
www.plages.net



Ma **COOP**
Ma communauté. Ca m'appartient!

Section La Petite-Rochelle

Section Alliance SANB Péninsule acadienne

Section Pointe-aux-Pères

Société Louis-Napoléon-Dugal / Société de la Grande-rivière

Société Joseph-Arthur-Melanson

Société Richard-Denys de la Miramichi / Alnwick / Baie-Ste-Anne - Rogersville

Section Gilbert-Girouard / Mgr Marcel-François-Richard

Section Émilie-LeBlanc

Société Pierre-Amand-Landry

Section Sieur Samuel-de-Champlain

C'est toi, c'est moi, c'est nous!

SANB
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Pour nous joindre :

702, rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
 Téléphone : (506) 783-4205 Courriel : sanb@nb.aibn.com
 Télécopieur : (506) 783-0629 Site Internet : www.sanb.ca



ÉCOUTEZ POUR VOIR MICHEL DOUCET LE RÉVEIL EN SEMAINE | 6H



Radio-Canada.ca/Acadie



Le Fonds de l'avenir de la SAANB inc. a été créé en 1994 pour permettre à la communauté acadienne d'investir afin que la SANB puisse acquérir une plus grande autonomie financière et ainsi assurer la réalisation de ses projets de développement. Pour y contribuer, veuillez remplir le formulaire ci-dessous.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date : _____

Contribution : _____ \$

Faire parvenir à :
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Vous pouvez également contribuer
en visitant le site Internet : www.sanb.ca



T'as besoin d'un iPad?

L'Acadie Nouvelle en a un pour toi!

À partir de
95¢
/jour
+taxe



176635b-1

L'information la plus rapide et complète en Acadie

acadienouvelle
le quotidien francophone du Nouveau-Brunswick

Pour information et achat visitez www.capacadie.com/abonnement